

PROGRAMME
TimaCARB

ENSEMBLE,
LUTTONS CONTRE
LE RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE

BY  TimaC AGRO
Swiss

NOUS VOUS AIDONS À
SÉQUESTER PLUS DE

CO₂



TimaC AGRO
Swiss

LE STOCKAGE ACTIF DU CO₂

L'ACCUMULATION D'HUMUS EST INTÉRESSANTE À PLUSIEURS NIVEAUX

En plus de nourrir la population suisse, **chaque agriculteur accomplit une grande variété de tâches sociales**. Si certaines d'entre elles sont subventionnées et rémunérées par le système de paiements directs, d'autres tâches d'utilité publique sont effectuées par chaque agriculteur **de manière totalement gratuite**.

Il s'agit notamment du maintien de la fertilité du sol et de la formation d'humus. Avec le **changement climatique, le problème du CO₂ et la perte de terres arables**, la position de l'agriculteur deviendra encore plus importante à l'avenir.

NOTRE OBJECTIF : RÉCOMPENSER LES AGRICULTEURS POUR LEURS SERVICES CLIMATIQUES!

En effet, alors que de nombreuses industries émettent du CO₂, **l'agriculture est capable de stocker** du carbone dans le sol grâce à la photosynthèse des plantes dans les champs et à une accumulation ciblée d'humus.

Nous pensons que **l'agriculture fera non seulement partie de la solution à tous ces problèmes**, mais que les agriculteurs **méritent d'être rémunérés pour leurs efforts** !

Le **programme TimaCarb**, c'est l'association de 4 entreprises (**BODENPROBEN.CH, CARBOCERT, SOUTHPOLE et TIMAC AGRO SWISS**) qui œuvrent ensemble pour mesurer la quantité de carbone qui est stockée dans le sol grâce à votre travail, éditer les certificats de carbone y relatifs, vendre ces certificats aux entreprises qui souhaitent compenser leurs émissions de CO₂, et finalement reverser les recettes aux agriculteurs.

Revenus possibles
jusqu'à
150 CHF
par ha
et par an

QUEL EST LE RÔLE DE TIMAC AGRO SWISS?

PLANIFICATION ET CONSEIL

Avec l'agriculteur, nous élaborons un plan de gestion pour une zone choisie par lui. Cela inclut une consultation gratuite et non contraignante sur

- La rotation des cultures et couverts végétaux
- Le travail du sol
- Les programmes de fertilisation

pour assurer un **stockage maximal du carbone**.

FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE DES RISQUES

Si vous le souhaitez, TIMAC AGRO Swiss prend en charge les frais d'inscription au programme ainsi que les frais d'analyse du sol pour une parcelle de 5 ha maximum.

L'échantillon de sol pour chaque parcelle supplémentaire ne coûte que 129.- CHF.

Il n'y a aucun risque et aucune obligation. Le retrait du programme est possible à tout moment.

Si vous ne souscrivez pas au préfinancement, vous recevrez en compensation un bon d'achat de 300.- CHF sur votre première commande.

ACCOMPAGNEMENT

TIMAC AGRO Swiss est à vos côtés pour vous conseiller en permanence et garantit votre succès sur la base du bilan humique annuel initié par Agroscope.



SÉQUENCE DU PROGRAMME

	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	ANNÉE 5
Timac AGRO Swiss	Conseils agricoles généraux, plan de fertilisation en fonction de l'objectif de stockage de CO ₂ +	Conseils agricoles généraux, plan de fertilisation en fonction de l'objectif de stockage de CO ₂ +	Conseils agricoles généraux, plan de fertilisation en fonction de l'objectif de stockage de CO ₂ +	Conseils agricoles généraux, plan de fertilisation en fonction de l'objectif de stockage de CO ₂ +	Conseils agricoles généraux, plan de fertilisation en fonction de l'objectif de stockage de CO ₂ +
	Bilan humique annuel à l'aide du logiciel de AGROSCOPE	Bilan humique annuel à l'aide du logiciel de AGROSCOPE	Bilan humique annuel à l'aide du logiciel de AGROSCOPE	Bilan humique annuel à l'aide du logiciel de AGROSCOPE	Bilan humique annuel à l'aide du logiciel de AGROSCOPE
bodenproben.ch	Echantillon de sol avec GPS Analyse du sol et mesure du carbone, analyse compatible PER				Echantillon de sol avec GPS Analyse du sol et mesure du carbone, analyse compatible PER
CarboCert für Labernälge Böden	Enregistrement des parcelles				Calculution du C séquestré, édition de certificats + Rémunération des agriculteurs

SCHÉMA DES COÛTS

Enregistrement pour 5 parcelles : **192.- CHF pris en charge par TIMAC AGRO**

Coûts de départ	Parcelles enregistrées	inscription	Coûts (CHF)	→ 224.- CHF (TIMAC AGRO) 129.- à 516.- CHF optionnel (agriculteur)
	Parcelle 1	Obligatoire	129.- + 95 (transport)	
	Parcelle 2	Optionnelle	(129.-)	
	Parcelle 3	Optionnelle	(129.-)	
	Parcelle 4	Optionnelle	(129.-)	
	Parcelle 5	Optionnelle	(129.-)	

Coûts de clôture	Parcelles enregistrées	Coûts (CHF)	→ 224.- CHF (TIMAC AGRO) 129.- à 516.- CHF optionnel (agriculteur)
	Obligatoire	129.- + 95 (transport)	
	Optionnelle	(129.-)	

EXEMPLE DE CALCUL DU BÉNÉFICE

financement partiel de TIMAC AGRO Swiss avec 5 parcelles.

- Inscription de 5 parcelles au programme TimaCarb
- Préfinancement de la première parcelle
- Hypothèse d'un prix de marché de 50.- CHF/t CO₂

Parcelle	Résultats du stockage C	Rémunération (50.- CHF / t CO ₂)
Parcelle 1 : 4,1 ha	1,3 t CO ₂ /ha/année	1332.- CHF
Parcelle 2 : 4,6 ha	1,8 t CO ₂ /ha/année	2070.- CHF
Parcelle 3 : 3,4 ha	2,1 t CO ₂ /ha/année	1785.- CHF
Parcelle 4 : 3,9 ha	1,2 t CO ₂ /ha/année	1170.- CHF
Parcelle 5 : 4,7 ha	0,8 t CO ₂ /ha/année	940.- CHF

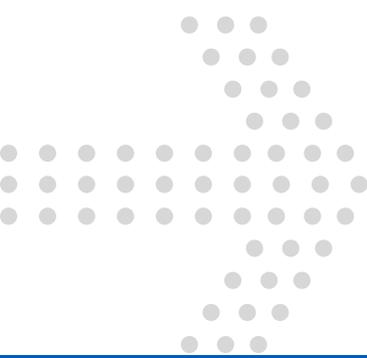
Valeur des certificats carbonés générés sur les 5 parcelles : 7297.- CHF
Paiement après 5 ans : 0,8*7297.- (moins 640.- CHF avance TIMAC AGRO Swiss) = 5215.60 CHF

Après un premier cycle de 5 ans, 80 % des certificats sont vendus et payés. Après un nouveau cycle de 5 ans, un nouvel échantillon de sol sera prélevé. Si les résultats restent les mêmes, les 20 % restants seront également versés.

RÉSULTATS :

Investissement dans les échantillons de sol : 1032.- CHF

- **Bénéfice après 5 ans : 5215.60 CHF**
- **Bénéfice après 10 ans : 1459,40 + X (nouvelle accumulation d'humus entre l'année 5 et l'année 10)**



LES AVANTAGES DE

TimaCARB

❖ AVANTAGES GÉNÉRAUX

- ❧ Une rémunération équitable pour la fourniture d'une valeur ajoutée d'utilité publique, qui répond aux exigences sociétales de l'agriculture durable
- ❧ Renforcement de la fertilité des sols
 - Accumulation d'humus
 - Stockage de l'eau
 - Résistance du sol au stress hydrique et thermique
- ❧ Préservation de nos moyens de subsistance (fertilité à long terme des sols agricoles)

❖ AVANTAGES PAR RAPPORT À TIMAC AGRO SWISS

- Evitement du risque par le **paiement anticipé** (640.- CHF) ou le bon d'achat de 300.- CHF.
- **Échantillon de sol** adapté au règle PER
- Des **conseils agricoles** tout au long de l'année, notamment en ce qui concerne la constitution de l'humus et la stratégie de fertilisation.
- **Bilan annuel humique**
- Une pancarte de signalisation de votre engagement dans le programme TimaCarb
- **Remises sur l'ensemble** de notre gamme de **produits**
 - **20.- CHF/t** sur tous les amendements du sol et les engrais solides
 - **2.- CHF/l** sur tous les biostimulants